



ALLEMOND

Bulletin Municipal

Juillet 2021 | N°119



L'avant Barrage



Les Sports



La Chèvrerie



Boules Lyonnaises





Édito

« La crise..., mais aussi les autres sujets du quotidien ».

Malgré une première année de mandat chaotique consacrée prioritairement à la crise sanitaire, la nouvelle équipe municipale, que vous avez portée par vos suffrages à la gouvernance de notre commune pour en assurer sa gestion, n'a pas pour autant délaissé l'ensemble des sujets qui incombent à la vie de notre cité.

Les chantiers d'aménagements initiés précédemment qui se concrétisent en ce début d'exercice, la préparation des opérations futures nécessaires à l'accompagnement du développement et à l'urbanisation de notre commune, les dossiers spécifiques à l'amélioration du quotidien et à la qualité de vie de nos habitants sont autant de thématiques et d'axes de travail qui ont mobilisé notre énergie.

Cette crise a été un révélateur, elle est aussi un accélérateur.

Elle nous permet de révéler que le chacun pour soi, l'isolement et l'exclusion, ne sont pas les comportements à adopter pour appréhender la nécessaire obligation d'adaptation qui nous attend sur nos territoires de montagne, au regard des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et climatiques futurs.

A contrario, elle nous enseigne avec acuité qu'il conviendra de conforter et accélérer la dynamique de collaboration qui existe déjà entre nos collectivités.

Durant plusieurs décennies, nous avons solutionné les problèmes et surmonté les difficultés et écueils rencontrés. Nous avons su tirer profit de la coopération de tous les acteurs publics locaux pour nous développer collectivement et individuellement, pour répondre aux besoins des habitants, aux attentes des séjournants et de nos visiteurs.

C'est une volonté et une dynamique qu'il convient de conforter et pérenniser pour relever les grands défis qui nous attendent demain.

Bel été à tous,

Bien cordialement,
Le Maire, A.Giniès



sommaire

Edito	2
Vie Municipale	3 à 9
Budget	4 à 5
Travaux et Aménagements	10 à 11
Urbanisme	12
Tourisme	13
Découverte de la montagne	14 à 16
Vie Associative	17 à 19
Patrimoine	20 à 26
Infos utiles	27
Horaires Navettes	28
Allemond / Bourg d'Oisans	

Directeur de publication : Alain GINIES.
Rédacteur en chef : Françoise MAQUER.

Comité de rédaction : Elus : Gaëlle PAUL,
Aline RICHARD, Richard VIARD,
Jacques DUSSERT, Patrick LANG.

Extérieurs : Mireille PELLISSIER,
Aliette VIARD, Anne CARION,
David ROCH-REFIEUNA,
Marie-Claude LACAZE,
Raymond MICHEL.

Secrétaire du comité de rédaction :
Stéphanie DUQUESNOY.

N°ISSN : 1268-4848

Conception & Réalisation :
Florence CROSASSO 06.21.17.28.65
Impression : Atelier du Grésivaudan
04.76.44.00.09.

Photos : Stéphanie DUQUESNOY -
Aliette VIARD - Françoise MAQUER - X

CABINET MEDICAL - JUILLET / AOÛT

Consultations du LUNDI au VENDREDI

De 9h à 12h sans rendez-vous (*open > morning*)
L'après-midi sur RDV (*appointements > afternoon*)

SAMEDI matin sur RDV / SAMEDI après-midi et DIMANCHE médecin de garde

RDV possible par internet : [http://rdv.i-agenda.net/
docteurs-chaumont-fage/](http://rdv.i-agenda.net/docteurs-chaumont-fage/)
Secrétariat : 00 33 476 806 881
Urgences (*Emergency*) : 15

Le cabinet médical est équipé d'une radiologie
et les médecins pratiquent des actes de traumatologie
et de petite chirurgie.

*The cabinet is equipped with medical radiology and we
practice acts of traumatology and minor surgery.*



ESPACE FRANCE SERVICES

Le Bourg d'Oisans

Avenue Aristide Briand 38520 LE BOURG D'OISANS
04.76.80.02.66. / msap@ccoisans.fr

Allemond (Ouverture du mardi au samedi de 8h30 à 12h)

Bâtiment Roche Blanche – Route des Fonderies Royales 38114 ALLEMOND
04.76.80.53.28. / msapeaudolle@ccoisans.fr

Camping Municipal

Ouvert du
27 juin au 29 août 2021



Ouverture Piscine
et Base Nautique 2021
du 27 juin au 31 août 2021



Marché Communal

Rendez-vous toute l'année, place du
marché, le dimanche matin ainsi que le
lundi matin en juillet et août !



RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, chaque jeune
a l'obligation de se présenter à la Mairie de son domicile muni
de sa pièce d'identité ainsi que de son livret de famille en vue du
recensement militaire.

4 Budget

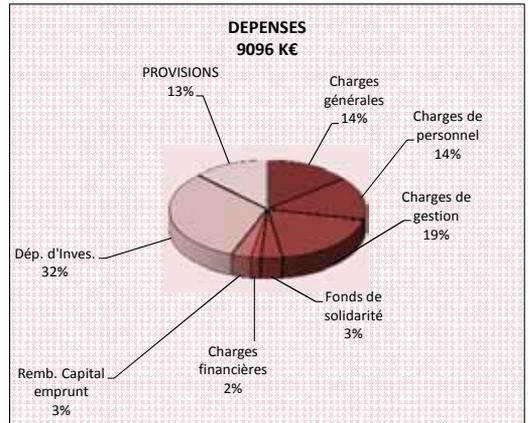
LA PHILOSOPHIE GENERALE DE L'EXERCICE 2021



- > La hausse de 7% des dépenses de fonctionnement s'explique par l'évolution du chapitre charges de gestion.
- > L'évolution des charges de personnel est générée par la création de 2 emplois et la revalorisation du régime indemnitaire des agents
- > L'évolution des charges de gestion est induite par notre participation au financement de l'Eau d'olle Express.

- > Notre taux d'endettement peu élevé pour une commune de notre strate est stable à 6,6%.
- > Notre bonne santé financière nous permet de mettre en oeuvre des investissements importants à hauteur de 2,7 M€ et de provisionner une réserve de 1,2 M€.

REPARTITION GRAPHIQUE EXERCICE 2021



	Réalisé 2020	Budget 2021	Ecart € CA / BP	Ecart % CA / BP
DEPENSES TOT.+ Provisions	10497	8821	-1676	-16%
DEP. DE FONCTIONNEMENT				
Total	4243	4651	408	10%
Charges générales	1111	1245	134	12%
Charges de personnel	1214	1270	56	5%
Charges de gestion	1271	1682	411	32%
Fonds de solidarité	296	297	1	0%
Ecritures d'ordres	228	31	-198	-87%
Charges financières	122	126	3	3%
DEP. D'INVESTISSEMENT				
Total	4033	3070	-963	-24%
Remb. Capital emprunt	302	282	-20	-7%
Autre dép. financières	0	0	0	#DIV/0!
Ecritures d'ordres	132	0	-132	-100%
Dép. d'Inves.	3599	2788	-811	-23%
PROVISIONS		1100	1100	#DIV/0!

> Un budget de plus d'1M€ est alloué aux opérations d'entretien et aux investissements dits courants, dont 200 K€ sont affectés à l'achat de véhicules et matériels techniques et, 225 K€ aux travaux de parades des crues torrentielles.

> Malgré le contexte sanitaire et économique dégradé, pour cet exercice, un montant d'1,7 M€ est affecté aux opérations structurantes avec pour certaines d'entre elles un phasage planifié sur plusieurs années.

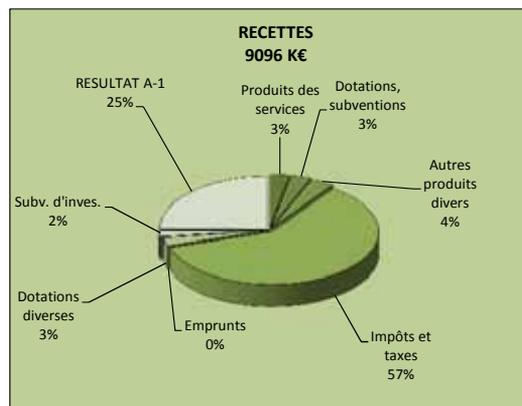
LA PHILOSOPHIE GENERALE DE L'EXERCICE 2021



> **Les recettes de fonctionnement sont stables et volontairement spécimistes à hauteur de 6,1 M€.**
 > **Pas d'augmentation des taux de fiscalité décidée par le conseil municipal.**

> **Pas de recours à l'emprunt envisagé sur cet exercice budgétaire.**
 > **La baisse significative des recettes d'investissement est liée à la fluctuation des subventions et retour TVA sur le poste opérations d'aménagement.**

REPARTITION GRAPHIQUE EXERCICE 2021



RECETTES TOT. + Résultat A-1	10497	8821	-1676	-16%
REC. DE FONCTIONNEMENT				
Total	6498	6185	-313	-5%
Produits des services	159	263	103	65%
Dotations, subventions	302	276	-26	-9%
Autres produits divers	678	319	-359	-53%
Ecritures d'ordres	100	0	-100	-100%
Impôts et taxes	5259	5328	69	1%
REC. D'INVESTISSEMENT				
Total	2264	414	-1850	-82%
Emprunts	1000	1	-999	-100%
Dotations diverses	473	227	-246	-52%
Ecritures d'ordres	261	31	-230	-88%
Subv. d'inves.	530	155	-375	-71%
RESULTAT A-1	2221			

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT EN 2021

- Investissements courants
- VRD camping / espace loisirs MPT
- Accès et stationnements aériens EOE
- Aménag. forestier Cotteyssard
- Réhabilitation pressoir
- Ext. rés. Tilleuls PA / petite enfance
- Aménag. sécuritaires Rte de Savoie



FAUTE DE CHASSE AUX ŒUFS, LE CCAS A OFFERT DES CHOCOLATS DANS LES ÉCOLES



Depuis quelques années, au moment de Pâques, une chasse aux œufs festive était organisée par le Sou des Ecoles et le CCAS (centre communal d'action sociale) en faveur des enfants. La crise sanitaire et ces instructions gouvernementales de ce début d'avril 2021 ont privé petits et grands de cette animation devenue coutumière. Cependant, les membres du CCAS ont décidé de leur offrir des chocolats. Quelque 160 paquets d'œufs et autres figurines ont été distribués aux élèves des écoles maternelle et élémentaire. Et même sans le plaisir de la chasse au trésor, les enfants ont été ravis.



Bonjour monsieur le maire,
On aimerait avoir une bare
vétérinaire, ce l'on pourrait
examiner les animaux
blessés ou malade. Se serait très
sympatique de votre part.

(on aimerait une maison ou un bout de jardin ou
une petite pièce dans le village. C'est pour protéger
les animaux alors il faudrait que vous nous aidiez.)

De la part de Louise et Gaële 11 ans.

vos signatures:  

merci

vos signatures: _____

RÉPONSE AU COURRIER DE LOUISE ET GAËLE (11 ANS)

Nous avons reçu en mairie ce courrier, mais ne sachant pas qui est Louise ni Gaële, aussi nous leur répondons ici :

La législation portant sur vos interactions avec les animaux sauvages est très encadrée... Nous sommes obligés de suivre à la lettre les textes en vigueur, cela pourrait être une réponse à cette belle et louable initiative.

AGENCE POSTALE FRANCE SERVICES



La volonté des élus de la Vallée de l'Eau d'Olle est de garder un service de proximité avec l'agence postale et l'antenne France services. Cette convention de partenariat signée avec 9 partenaires nationaux, portée par la Communauté de Communes de l'Oisans, a pour mission :

- de rendre ces services à toute la population rurale, éloignée des centres urbains ;
- de renforcer la communication, accompagner, soutenir les habitants dans leurs démarches administratives.

I / Agence postale

L'Agence Postale vous accueille pour vous offrir les prestations courantes permettant de garantir un service de proximité.

Elle propose des services postaux, des services financiers et prestations associées.

Les services postaux :

- Tout affranchissement (toutes les gammes de lettres et colis),
- Ventes de timbres-postes à usage courant,
- Emballages adaptés à tout type d'envoi,
- Dépôts d'objets et de lettres recommandés affranchis ou pré affranchis,
- Dépôt de procuration courrier,
- Contrat de réexpédition de courrier,
- Recharges de téléphone portables.

Les services financiers :

- Retrait et versement d'espèces sur compte courant, livret d'épargne dans la limite d'un plafond
- Dépôt de chèques.

Particularité depuis le 1^{er} janvier 2021

Pour tout envoi de marchandises hors **union européenne et vers les départements d'outre-mer**, vous devez effectuer une déclaration

douanière en ligne. En l'absence de cette déclaration électronique, vos marchandises seront refusées à destination.

Rendez-vous sur

www.laposte.fr/declaration-douaniere

Vous vous présentez ensuite en agence postale avec votre colis + un code retrait (obtenu au terme de cette déclaration).

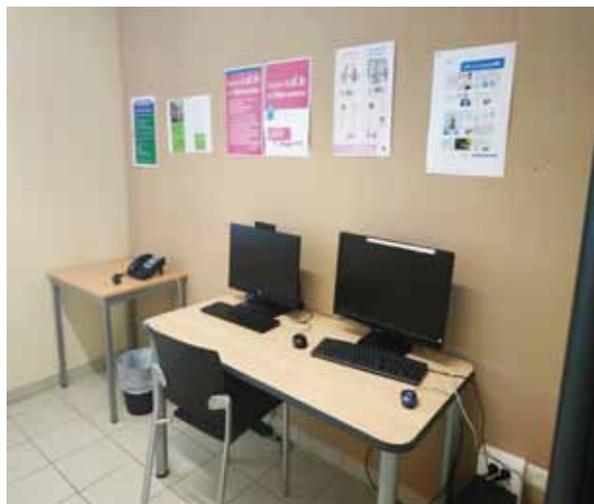
En cas de difficulté, nous pourrions vous accompagner dans cette démarche.



Hall d'accueil avec annonces offres d'emploi et infos diverses ainsi que les ordinateurs - Allemond



Bureau d'accueil conseillère - Bourg d'Oisans



Bureau coin visio CARSAT et CAF - Bourg d'Oisans

AGENCE POSTALE FRANCE SERVICES - suite

2/ France Services

Sur Allemond et Bourg d'Oisans

Les chargées d'accueil Corinne, Roxane et Nadège se sont formées en tant que conseillère numérique afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches dématérialisées.

Elles sont vraiment polyvalentes et continuellement en formation afin d'être en mesure d'apporter à la population les éléments répondant à leurs attentes en constante évolution.

Leurs fonctions est de renseigner, informer, soutenir, organiser les démarches administratives (CAF, CARSAT caisse de retraite, pôle emploi, CPAM...) et mettre en relation les usagers avec les partenaires conventionnés.

Exemple : pour la CARSAT elles accompagnent de A à Z les futurs retraités.

**EMPLOI / FORMATION**

- Armée de Terre : info recrutement
- Mission Locale Alpes Sud Isère : jeunes de 16 à 25 ans
- La Fourmi : personnes en recherche d'emploi
- La DIRECCTE : employeur / employé
- Pôle Emploi : demandeurs d'emploi
- FEPEM : emploi à domicile entre particulier
- Transitionspro (anciennement Fongecif) : salariés qui ont un projet de formation
- Mobil'emploi : véhicules mis à disposition / accès à la formation ou à l'emploi

**FAMILLE / SANTE / RETRAITE**

- CARSAT- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- CAF – Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- MSA – Mutualité Sociale Agricole : Régime de protection sociale des personnes salariées et non salariées des professions agricoles (Santé – Famille – Retraite – Services)
- Conciliateur de justice

accompagne les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises (TPE)

- GAIA – Grenoble Alpes Initiative Active - Accompagne toute initiative de créative d'emploi, conseille sur le montage financier / financement / création / reprise (prêt d'honneur...)
- Un chargé du développement économique vous accueille, vous accompagne dans la recherche de financement, définition de votre projet....

A Bourg d'Oisans / à l'Alpe d'Huez / aux Deux Alpes
Sur rendez-vous Uniquement CONTACT : f.schmitt@ccoisans.fr

**LOGEMENT / ENERGIE**

- AGEDEN – Association pour une Gestion Durable de l'Énergie - Info Énergie - 04 76 23 53 50
- ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement - 06 76 53 37 30

N'hésitez à vous rapprocher de :

l'Antenne France services / agence postale intercommunale de la vallée de l'Eau d'Olle basée à Allemond au 04 76 80 53 28

et

à l'espace France services de Bourg d'Oisans uniquement sur rendez-vous au 04 76 80 02 66.

Adresse mail commune aux 2 structures :
franceservices@ccoisans.fr

Accueil des espaces France services de l'Oisans :

• France services Bourg d'Oisans

39 Aristide Briand 38520 Bourg d'Oisans

Du lundi au jeudi de 8 h30 à 12 h 00 et de 13h 30 à 17h00 (mercredi 13h00)
le vendredi de 8 h30 à 12 h 00

• L'antenne Agence postale Allemond

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 –
mercredi 8h30 à 12h00 – 13h30 à 17h00
Tél. 04 76 80 57 61

Antenne France services (uniquement sur RDV) les mardis et jeudis après-midi

- Un service en « visio » pour échanger avec un conseiller de la CPAM (prise de rendez-vous auprès de la chargée d'accueil)

Des ordinateurs sont à la disposition des usagers en libre accès sur l'agence postale d'Allemond ainsi qu'à Bourg d'Oisans.

Au Bourg d'Oisans uniquement :

- un espace « visio » pour vous mettre en relation avec un technicien de l'assurance retraite, la CAF, la CPAM
- un espace « coworking » (espace de travail partagé).

Il existe également, au Bourg d'Oisans, un planning des partenaires pour :

- la mission locale,
- la DDETS (inspection du travail),
- le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation de l'Isère),
- l'ACEISP (pour les porteurs de projets et créateurs d'entreprises)
- AGEDEN (pour une gestion durable de l'énergie).
- ADIL (agence nationale pour l'information sur le logement)
- Armée de terre,
- Conciliateur de justice.

Tous ces services, dans le but de pallier l'éloignement et la mobilité.

État civil

Naissances Bienvenue à :

Mayol MONNIER

né le 19 mai 2021 à La Tronche

Joana GOLIN FAURE

née le 02 juin 2021 à Echirolles

Félicitations aux heureux parents



Décès Toutes nos condoléances aux familles de

André BARDIN

décédé le 12 Mars 2021 à l'âge de 87 ans.

Bernadette GERARDIN

décédée le 14 avril 2021 à l'âge de 79 ans.

Patrice GENEVOIS

décédé le 02 mai 2021 à l'âge de 56 ans.

Charles BARRAL

décédé le 27 février 2021 à l'âge de 86 ans.

→ DÉFIBRILLATEURS

Lieux d'implantation sur la commune :

- Rivier d'Allemond : à hauteur du Musée.
- Allemond : salle polyvalente
- Allemond village : au bassin du four des Faures.
- Allemond : Mairie



RAPPEL :

Aimons nos animaux : mais n'oublions pas que le vagabondage, les crottes un peu partout, les aboiements etc..... sont passibles d'une amende.



BRUITS

Travaux de bricolage, de jardinage (tondeuse à gazon thermique.....) motos, cyclomoteurs passant à vive allure, etc..., merci à tous de faire preuve de civisme et de respecter le repos de chacun.

FEUX

Interdits par arrêté préfectoral. Passibles d'une amende.



NUISANCES SONORES

Périodes autorisées

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

(sauf professionnels et personnel communal dans l'exercice de leur fonction).

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Allemond

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h

Bâtiment Roche Blanche

Route des Fonderies Royales 38114 ALLEMOND

04.76.80.53.28. msapeaudolle@ccoisans.fr

Le Bourg d'Oisans

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi : de 8h30 à 12h

Avenue Aristide Briand 38520 LE BOURG D'OISANS

04.76.80.02.66. msap@ccoisans.fr



Changement de gérants au bar - restaurant La Guigette

Charlène et Florent sont heureux de vous accueillir au bord du lac pour vous servir un verre, une glace ou un repas !

Changement de propriétaires au bar - restaurant - pizzeria L'étape

Aurélien et Sylvain vous attendent avec impatience dans leur établissement pour régaler vos papilles et passer un moment agréable !



UN TERRAIN MULTISPORTS EST INSTALLÉ PRÈS DE L'ÉCOLE

Un terrain multisports a été aménagé à proximité du groupe scolaire. Le stade de foot qui occupait une partie de cet espace a été supprimé dès le début des travaux concernant l'ascenseur valléen Eau d'Olle Express. En janvier 2020, la municipalité avait lancé un appel d'offres pour la création d'un terrain multisports de type city-stade. Le terrain comprend deux cages de foot, handball et panneaux de basket. Il offre la possibilité d'installer un filet à différentes hauteurs pour jouer au volley, au badminton.

Le sol, au préalable bitumé, est recouvert d'une pelouse synthétique.

Des filets de protection évitent les sorties de ballon hors terrain.

Le city-stade est utilisé par les élèves de l'école et est accessible à tous hors horaires et périodes scolaires.

Le marché a été attribué en début d'été 2020 à la société Altrad Collectivités pour un coût de 38 000 €. Il a fallu effectuer des travaux de terrassement en amont pour un coût de 21 500 €.



TRAVAUX DIVERS - TRAVAUX DIVERS - TRAVAUX DIVERS

Aménagement de la passerelle piétonne sur l'Eau d'Olle située à l'entrée d'Allemond. Cette passerelle est surélevée par rapport aux niveaux routiers rives droite et gauche. Côté rive gauche, la rampe d'accès est située dans l'emprise de la sur largeur routière. Elle oblige les cyclistes à se déporter sur la route. Cet aménagement permettra de sécuriser le secteur.

Rénovation de l'ancien pressoir à huile situé à Allemond Village. Ce bâtiment représente une page d'histoire de notre village. Utilisé jusque dans les années 50, il est aujourd'hui vétuste. Des travaux doivent être engagés pour assurer la sauvegarde. Ils comprennent une remise en état d'une partie des murs de pierre ainsi que la reprise de sa toiture.

Terrain de football. Au bas de la combe Gibert (site les Ardoisières - Route de Savoie), il a été prévu un ouvrage destiné à recevoir les matériaux solides durant des épisodes pluvieux exceptionnels. Il est constitué d'un bassin de rétention entouré d'un merlon de terre. Le projet prévoit la remise en forme de cette zone, un drainage du sol ainsi que différents aménagements, accès, parking, éclairage pour une utilisation de ce bassin en tant que terrain de football.

Chemin du Martinet. Le sentier du Martinet a une forte fréquentation de promeneurs, il est également utilisé par les habitants d'Allemond village pour effectuer leurs courses quotidiennes. S'ajoutent les vététistes qui démarrent leurs parcours en direction des berges du lac. L'éclairage actuel régulièrement dégradé sera remplacé par des lampadaires. La sortie de ce chemin au droit du rond-point du barrage nécessite des travaux de sécurisation. Ils permettront aux piétons, cyclistes de sortir hors de la zone routière.

Réfection de la toiture de la ferme du Rivier. La ferme du Rivier a été construite dans les années 80. Sa toiture doit faire l'objet d'une réfection complète. De même le balcon bois situé sur le pignon côté habitation doit être entièrement reconstruit. Il est actuellement condamné pour des raisons de sécurité.

Projet d'aménagement sécuritaire de la RD 526. Notre village traversé par une route rectiligne sur laquelle il n'est pas toujours facile de faire respecter les limitations de vitesse. Des plateaux surélevés situés, devant le pôle médical, et au droit du raccordement de la route d'Allemond ainsi qu'un aménagement particulier devant la pharmacie jouent déjà ce rôle. Le projet d'aménagement routier se situe au droit de nos services techniques. Sur le modèle du ralentisseur de la pharmacie, il intègre également un agencement paysager ainsi qu'un réaménagement des trottoirs.

RÉNOVATION DU CAMPING ET DE L'AIRE DE LOISIRS



Commencés en décembre 2020, les travaux de réaménagement du camping municipal se sont terminés début juillet. Après d'importants travaux de terrassements, voiries et réseaux, sa nouvelle capacité est de 70 places dont une partie engazonnée réservée aux tentes et caravanes et une autre dédiée aux campings cars et à terme à des lodges bois.

Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales. L'entrée (unique) a été déplacée face à la salle polyvalente. Des bornes électriques et des points d'eau sont installés le long des voiries. Les deux bâtiments sanitaires existants, seront reconstruits ultérieurement.

L'aire de loisirs située près de la Maison pour Tous a été totalement rénovée :

- un terrain de tennis neuf
- deux terrains de pétanque de 15m de long
- skate park neuf
- espace dédié aux enfants avec tyrolienne et jeux divers
- espace de pique-nique avec tables, bancs, chaises
- espaces verts arborés et paysagés autour de la mare





RAPPELS URBANISME

Tous travaux extérieurs doivent faire l'objet d'une demande, qui devra être en conformité avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

Les Travaux soumis à :

1) La Déclaration préalable (D.P.)

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux suivants :

- travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda...) ou d'emprise au sol (abri non fermé, balcon...). Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire et le recours à un architecte est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m² ;
- la transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction, en un local constituant la surface de plancher (garage transformé en habitation...);
- travaux de ravalement (même à l'identique) ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (remplacement de fenêtres, réfection toiture, création, modification ou suppression d'une ouverture...);
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (transformation d'un local commercial en local

d'habitation...) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux ;

- création ou réfection d'une clôture ;
- implantation d'habitations légères : si celles-ci installées plus de 3 mois, avec une surface inférieure à 20 m².

2) Le Permis de Construire (P.C.)

Un permis de construire est exigé pour les travaux suivants :

- Travaux qui ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², sauf extension travaux inférieure à 40 m² ;
- Travaux modifiant le volume d'un bâtiment ;
- Les changements de destination accompagnés de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade des bâtiments ;
- Implantation d'habitations légères : si celles-ci ont une surface supérieure à 20 m².

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m².

Le délai de validité des autorisations d'urbanisme est de 3 ans.



DÉCLARATION FISCALE DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES AINSI QUE DES CHANGEMENTS DE CONSISTANCE OU D'AFFECTATION DES LOCAUX EXISTANTS .

En application de l'article 1406-I Du Code général des Impôts, les travaux affectant les immeubles bâtis (constructions nouvelles, additions de construction, démolition, ...) doivent être déclarés à l'administration fiscale.

Cette déclaration doit être souscrite dans les 90 jours de l'achèvement des travaux, par le propriétaire effectif à cette date. La notion d'achèvement des travaux au sens fiscal s'entend de locaux utilisables, c'est à dire, notamment, pour lesquels le gros œuvre, la maçonnerie, la couverture, les fermetures extérieures et les branchements sur les réseaux extérieurs sont terminés. Cette déclaration doit être adressée au **Centre des Impôts Fonciers Sud Isère , 38 avenue Rhin et Danube , 38047 GRENOBLE CEDEX 2** , au moyen d'un imprimé modèle H1, H2, IL ou CBD selon la nature des travaux réalisés, à raison d'un imprimé par local.

Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec le Centre des Impôts fonciers de Grenoble, par téléphone au 04 79 39 39 69 ou par mail à l'adresse suivante :

cdif.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr

De plus, le bénéfice des exonérations temporaires de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties est subordonné à la déclaration du changement qui les motive. Lorsque la déclaration est souscrite hors délais, l'exonération s'applique pour la période restant à courir après le 31 décembre de l'année suivante.

LEXIQUE :

Construction nouvelle : réalisation d'un bâtiment neuf (maison, garage, piscine, atelier, etc...)

Changement de consistance : agrandissement , surélévation, démolition totale ou partielle d'un local existant .

Changement d'affectation : transformation d'un local qui modifie son utilisation :

Exemples :

- garage transformé en chambre.
- Combles aménagés
- Chambre transformée en salle de bain
- Installation du chauffage central
- Travaux de rénovation importants
- Etc....

ACHAT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS AU COMPTOIR DE NOS OFFICES DE TOURISME

CONSEILS, RÉSERVATION, PAIEMENT AVEC NOS EXPERTS "OISANS" !

Une nouveauté cet été : Oisans Tourisme propose l'achat de vos activités de loisirs directement dans ses offices de tourisme ! Gagnez du temps, une fois convaincu profitez-en pour réserver et repartez avec un rendez-vous plutôt qu'avec un numéro de téléphone.

LA MARKETPLACE OISANS

La Marketplace oisans.com, ou plateforme de vente en ligne, propose depuis plusieurs années tout un panel de prestations touristiques pour vous permettre de réserver votre hébergement, votre nuit en refuge ou votre vol en parapente tranquillement depuis chez vous.

Mais parfois on hésite... On préfère voir sur place et poser quelques questions.

Qu'à cela ne tienne, la Marketplace oisans.com évolue : venez dans un des offices de tourisme d'Oisans Tourisme pour connaître tous les détails qui vous manquent et réservez dans la foulée avec l'aide de nos conseillers !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les conseillers en séjours s'occupent de tout. Vous recevez ensuite un sms pour finaliser le paiement par carte bleue (uniquement).

Retrouvez nos experts dans les offices de tourisme d'Allemond, Le Bourg-d'Oisans, Villard-Reculas, Auris-en-Oisans, St-Christophe-en-Oisans ou Besse-en-Oisans. 6 bureaux un peu partout sur le territoire, les mêmes activités de loisirs sont proposées dans chacun.



Notre nouvelle brochure est arrivée !!

Disponible à l'Office de Tourisme c'est une mine d'informations.

CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE À L'ÉGLISE D'ALLEMOND CET ÉTÉ :

dimanche 11 juillet à 18h30 DUO « MAGIC SWING » musique traditionnelle manouche

Ensemble « Harmoniche Demonstratoni
mardi 20/07 à 20h30 « Les plus belles Sonates à trois » Christine Canac, Karine Berger, flûte Lorenzo Cipriani, clavecin œuvres de : Haendel, Sammartini, Telemann, Williams...

mardi 27/07 à 20h30 « Concerto delle Dame » Liat Alkan-Heyman, chant Christine Canac, flûte Lorenzo Cipriani, clavecin Œuvres de A. Scarlatti, Keiser, Aldovrandini, Nebra...

mardi 03/08 à 20h30 « Les délices du Grand Siècle » Christine Canac flûte Lorenzo Cipriani clavecin œuvres de : Fiocco, Purcell, Sarro, Corrette, Hasse...

ÉVÉNEMENTS :

Mégavalanche : les 10 et 11 juillet

Séances d'escalade : les lundis et mercredis matins (tarifs et inscriptions à l'Office de Tourisme).

Marché : dès le 14/06 tous les lundis matins.

Vogue du Rivier : Samedi 24 juillet uniquement.
Concours de pétanque, tombola, jeux d'enfants, artisans ...



LE SPORT À LA MONTAGNE DANS L'OISANS ET LA VALLÉE DE L'EAU D'OLLE, L'ÉTÉ



Des paysages magnifiques et un choix incroyable d'activités, toutes les conditions sont réunies pour passer des vacances d'exception à la montagne en été ! Aucun risque de vous ennuyer, la montagne est un immense terrain de jeu pour les grands comme pour les petits.

Que vous soyez un amoureux de la nature, un mordu de sport, un amateur de sensations fortes ou que vous passiez des vacances en famille, il y en a pour tous les goûts !

En été, Allemond propose une kyrielle d'activités dans une ambiance bucolique. Tout y est accessible grâce à un relief plat sur le bas de la commune, denrée rare en Oisans ! Rando, VTT, escalade, paddle... Depuis Allemond vous pourrez rayonner en Oisans et rejoindre les différents villages ou stations pour une visite historique ou une découverte des sports de montagne.

La randonnée pédestre

Explorez la montagne par vous-même en marchant, tout simplement ! Activité reine en montagne, la randonnée pédestre permet de se ressourcer au cœur d'une nature sauvegardée, tout en admirant de superbes paysages. Au travers d'une balade, découvrez les lacs d'altitude, les chalets d'alpages ainsi que la faune et la flore locale. En plus des vaches et des moutons qui savourent l'herbe fraîche des pâturages, vous pourrez faire la rencontre des animaux sauvages qui peuplent nos montagnes. Pour les familles, vous pouvez partir en rando avec le pique-nique !

Attention à la météo, le temps change vite en montagne !

Où en pratiquer ?

Quelques exemples de Randos :



- Lac de Belledonne
- La randonnée patrimoniale des Chalanches (mines d'argent des Chalanches)
- York Mallory au Rivier

=> se rapprocher de l'Office de Tourisme qui auront le plaisir de vous renseigner !



La luge d'été



Où en pratiquer ?

Des stations proposent de la luge d'été : les 2 Alpes ou l'Alpe d'Huez. en Oisans

Le parapente

Où en pratiquer ?

les 2 Alpes, Alpe d'Huez, Vaujany ...



La randonnée en VTT

Où en pratiquer ?



En plus des sentiers, les stations ont créées des parcs aménagés pour la pratique du VTT. Les 2 Alpes, l'Alpe d'Huez, Oz-en-Oisans, Allemond ... sont des terrains de jeu

particulièrement appréciés des vététistes, mais vous pourrez en pratiquer dans n'importe quelle station.

La via ferrata

Où en pratiquer ?

Vaujany, Venosc, Alpe d'Huez ...



Le canyoning et le rafting

Où en pratiquer ?



Par exemple :

- le Vénéon
- la Rive à Bourg d'Oisans

La base nautique d'Allemond – Lac du Verney



La base nautique située sur le lac du Verney vous accueille cet été du 27 Juin au 31 Août avec Christophe et Stéphane, tous les jours de 11h à 19h pour des activités nautiques.

En matinée, lorsque le lac est calme (sans vent) l'activité paddle-board est tout à fait adaptée notamment pour les plus jeunes enfants.



Concernant la planche à voile le vent ce lève autour de 13h et jusqu'à 17h donc horaire idéal.

Le lac, d'une superficie de 75 ha, est à une altitude de 725 mètres et à une profondeur variable, un vrai lac de montagne même s'il s'agit d'une retenue d'eau artificielle.

Les activités autorisées sont : planche à voile, canoë, kayak, paddle-board, engins nautiques à pédales.

L'escalade à Allemond



L'aiguille de l'Eau d'Olle est une des plus haute aiguille d'Europe. C'est un mur d'escalade extérieur de 33m de haut, avec 3 faces, une dizaine de voies et de nombreuses variantes du 4 au 6 b/c.

Où en pratiquer ? De nombreux centres équestres sont situés en station ou proche d'elles.

La Piscine : ouverte du 27 Juin au 31 Août

La pêche

Où en pratiquer ?

Vous trouverez sans difficulté de nombreux cours d'eau où pêcher en montagne.



Le tennis

Un cours disponible à Allemond vers la zone de loisirs / derrière la piscine.

Alors, prêt à passer vos vacances d'été à la montagne ?

=> N'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme pour de plus amples renseignements afin d'organiser au mieux votre séjour sportif !

QUELS ANIMAUX OBSERVER EN MONTAGNE PENDANT L'ÉTÉ ?

La randonnée permet d'admirer les paysages, respirer de l'air pur et observer la faune sauvage. Habit par de nombreuses espèces animales, l'été est la saison idéale pour apercevoir les résidents de nos montagnes. Mais avant de partir sur les sentiers, connaissez-vous les animaux que vous pourriez rencontrer ?

Apprenez à reconnaître cette faune si particulière et regardez pour chaque animal dans quels massifs le trouver. Un conseil : ne partez pas sans vos jumelles, ce seront vos meilleurs alliés ! Nos indices vous indiqueront où regarder...



La Marmotte véritable mascotte des montagnes

Ce petit animal très attachant est présent dans tous les massifs montagneux. Pour faire face au froid et à la difficulté de se nourrir l'hiver, la marmotte a trouvé la parade idéale en hibernant. Lors de la fonte des neiges, il est temps pour elle de sortir de son terrier et de reprendre ses activités d'été. Vivant en colonie, la marmotte siffle pour signaler le danger à tous ses autres compagnons. Ce cri si particulier vous alertera de leur présence dans les parages.

Où regarder ? Les versants ensoleillés sont les coins préférés de la marmotte



QUELS ANIMAUX OBSERVER EN MONTAGNE PENDANT L'ÉTÉ ? suite



Le Chamois parfait grimpeur de haute montagne

Le chamois est un animal à la silhouette légère et aux cornes noires. Vivant en colonie, les chamois se déplacent verticalement sur un versant, en fonction des saisons. Ils descendent dans les vallées l'hiver pour trouver de quoi manger, et remontent en haut des sommets pour la saison estivale. Musclé et très habile, le chamois peut franchir sans efforts les crevasses et les ravins.

400 chamois recensés dans nos massifs.

Où regarder ? Le chamois grimpe avec beaucoup d'agilité les pentes escarpées



Le Chocard planeur des cimes

Cet oiseau au plumage noir et au bec jaune vit en haute montagne. Profitant des mouvements d'air, il aime se laisser planer mais peut se révéler aussi comme un acrobate hors pair. Bien connu des randonneurs, il essaye de grappiller les restes de casse-croûte. Il est souvent confondu avec le Choucas, son cousin noir à la nuque grise qui vit en plaine.

Où regarder ? Profitant des courants aériens ascendants, le chocard aime planer le long des parois rocheuses



Le Bouquetin chèvre sauvage des montagnes

C'est sans doute l'un des animaux les plus populaires de montagne. Plus trapu qu'un chamois, le bouquetin ressemble à une grosse chèvre. Il est reconnaissable par ses grandes cornes incurvées vers l'arrière, particulièrement longues chez les mâles. L'été, il prend de la hauteur pour profiter des pâturages préservés des autres herbivores. Appréciant les terrains escarpés, le bouquetin est connu pour son agilité.

Où regarder ? Les rocheuses comme terrain de jeux, la silhouette du bouquetin se découpe sur le ciel



Le Renard chasseur rusé aux sens bien aiguisés

Grâce à sa grande capacité d'adaptation, on retrouve également le renard dans les régions montagneuses. Certains même l'ont retrouvé dans leur cuisine ! La fourrure de ce petit carnivore lui permet de résister au froid durant l'hiver. L'été, il se met à chasser les marmottes et les petits rongeurs. Appelé aussi renard roux, il n'est pas rare de croiser sa route lors d'une randonnée.

Où regarder ? De nature très discrète, le renard aime se déplacer au crépuscule



L'Aigle Royal qui domine les sommets

N'oubliez pas de lever les yeux vers le ciel. Majestueux, l'aigle royal flirte avec les sommets. Avec ses deux mètres d'envergures, ce rapace est un prédateur redoutable. Friand de marmottes et de lièvres, il fait preuve d'une grande agilité pour attraper ses proies. Devenu rare dans nos montagnes françaises, il vous faudra un peu de chance pour l'apercevoir.

Où regarder ? Les couples d'aigles royaux bâtissent leur nid sur les falaises inaccessibles qui dominent le paysage



La Vache et Le Mouton stars des alpages



Est-ce vraiment utile de vous les présenter ? Pour la saison estivale, les troupeaux quittent les vallées pour prendre de la hauteur et savourer l'herbe fraîche des alpages. C'est ce qu'on appelle la transhumance. Vous n'êtes pas assuré de voir un des animaux cités précédemment, mais soyez sûr de croiser vache et mouton lors de votre randonnée !



CLUB AIGUA D'OLLE

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante sur le plan sanitaire et social et humain.

2021 est arrivée et là encore ce sera une particulière. Nous l'espérons meilleure que 2020.

Les gestes barrières, le port du masque et les vaccinations vont sûrement améliorer notre rythme de vie.

Notre activité a été interrompue comme celle de toutes les associations depuis 1 an déjà. Nous observons une petite lumière au fond de ce tunnel que nous vivons tous ensemble et séparément

Nous espérons que vous serez tous vaccinés dès le mois de juin

C'est important et nécessaire pour la reprise des activités et les sorties. D'autre part, ces activités reprennent petit à petit.

La reprise sera compliquée ou inexistante pour certains de nos séniors

L'avenir est incertain pour les associations de séniors
Reviendront-ils parmi nous ?

Nous n'avons pas envie de jeter l'éponge, attendons d'avoir le feu vert et espérons.

Notre assemblée générale n'a pu se faire par rapport à cette crise.

En accord avec la préfecture, le bureau et le conseil d'administrations restent inchangés et nous programmerons une assemblée générale l'année prochaine.

La cotisation est de 15 euros pour cette année

Le voyage en Corse est pour le moment maintenu ainsi que la sortie surprise.

Cette année nous avons un centenaire parmi nous ; à cette heure nous ne savons toujours pas comment nous pourrions nous projeter pour fêter cet événement. Nous souhaitons aussi un prompt rétablissement à certains de nos adhérents qui ont eu la covid.

Malgré ce climat de fragilité et d'inquiétude, nous n'oublions pas que le lien social, la solidarité sont au cœur de notre club.

Nous sommes impatients de vous revoir
A très bientôt, La présidente c. clairembault

SOU DES ÉCOLES

L'association du Sou des Ecoles Les Ardoisières participe depuis de nombreuses années au financement d'activités scolaires et extra-scolaires pour le groupe scolaire Les Ardoisières d'Allemond.

Tous les enfants scolarisés à Allemond en bénéficient. Par exemple, sur une année dite «normale», nous finançons les forfaits de ski alpin, une partie des cours et des locations de ski de fond, nous participons au financement de la classe de mer et à des projets de classe ou des animations initiés par les enseignants...

Cette année, malgré le contexte, nous avons réussi à maintenir le dynamisme de l'association et une partie de ses activités même si de nombreuses animations qui permettaient de faire vivre l'association ont dû être annulées.

Néanmoins, des actions de financement ont pu finalement être menées grâce à différentes campagnes : la vente de chocolats à Noël ainsi que la tombola qui a pu avoir lieu grâce à un tirage en direct via notre page Facebook. La vente en ligne des tickets a permis de respecter les restrictions sanitaires.

Nous avons financé entre autres les remplacements de vélos en Maternelle, le goûter de Noël des Maternelles et des intervenants pour le CP (ateliers autour de la Préhistoire).



Nous projetons de financer un cadeau de fin d'année aux CM2, comme cela est fait depuis 3 ans maintenant. La kermesse n'aura pas lieu cette année encore, mais nous sommes en train d'imaginer une surprise pour les enfants, qui reste à définir et mettre en place.

Le bureau va être renouvelé en septembre avec un changement de présidence.

C'est pourquoi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés et à des candidats potentiels pour poursuivre nos actions et partager des événements festifs avec les enfants et les parents !

N'hésitez pas à nous contacter !

Toute l'équipe du Sou des Ecoles Les Ardoisières
sde-allemond@orange.fr / 06.11.46.65.83

Facebook : «Sou des Ecoles Les Ardoisières»



**FLAVEO
FOOT ALLEMOND**
saison 2021/2022
(dès septembre)

Tous les jeudis dès 19 heures,
A la salle Polyvalente d'Allemond.

Cotisation annuelle pratiquant : 40€
Cotisation annuelle bénévole : 2€



Pour + d'infos, nous contacter :

Par mail : flaveo2008@hotmail.fr
ou stephe38@neuf.fr

LA RIVETONNE
Vogue Annuelle

Vogue Annuelle au Rivier d'Allemond
Samedi 24 juillet 2021
(une seule journée cette année) :

- Inscriptions à 13h au concours de pétanque Challenge Bernard Sert en triplettes
- Jeux enfants et stand artisanat.
- Tirage tombola à 18h.

Buvette extérieure
et petite restauration sur place.

HIVER EXCEPTIONNEL POUR LE FOYER DE SKI DE FOND

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID19, les remontées mécaniques étant fermées, le foyer de ski de fond a connu la plus forte fréquentation de ces dernières années.

Dès les premières chutes de neige de décembre, les clubs de ski alpin et comités sportifs de la région nous ont sollicités pour pouvoir occuper et encadrer leurs adhérents pendant les week-end et congés scolaires.

Le rythme s'est accéléré au cours des vacances d'hiver. Les horaires d'ouverture du foyer se sont étalés sur les après-midis et les soirées afin de récupérer les équipements de ski pour les préparer à la location du lendemain matin.

Nous avons travaillé avec une nouvelle clientèle, étrangère à la discipline du ski de fond et des espaces de montagne autres que ceux des pistes de ski alpin.

Ces nouveaux clients avaient besoin de conseils ; il a fallu les initier à la découverte et la pratique de ce sport, nouveau pour la plupart.

Toutes les sorties raquettes encadrées par l'accompagnateur de moyenne montagne Jean-Luc PINEL ont été maintenues dans le respect du protocole sanitaire. C'est-à-dire, seules 5 personnes pouvaient participer. Malgré cela, la fréquentation à ces sorties a été supérieure à celle de l'hiver dernier. L'enneigement dans la vallée a permis un damage sur les digues, dans le parc des Tilleuls et au bord du lac du Verney. Les traces ont disparu très vite, suite à de fortes pluies et un redoux.

La saison au foyer de ski de fond s'est terminée le 15 mars 2021 et toute l'équipe vous donne rendez-vous l'hiver prochain.

SKI CLUB OZ ALLEMONT



Comme à l'accoutumée, le ski Club a repris les entraînements physiques dès le mois de septembre. Malheureusement ils ont été interrompus en novembre à cause du confinement.

Au mois de décembre, la saison de ski étant incertaine, les enfants ont eu le plaisir de se retrouver autour d'autres activités

telles que le ski de fond ou les raquettes, en respectant bien entendu les gestes barrières.

Pour le plus grand bonheur de toutes et tous, le stade d'entraînement et les pistes de Montfrais ont pu ouvrir sur Vaujany pour les enfants mineurs licenciés, à compter des vacances de Noël.

Le port du masque et la distanciation étaient de mise afin de respecter les conditions sanitaires en vigueur. Nous ne remercierons jamais assez la société

d'exploitation des remontées mécaniques d'Oz et Vaujany (SPL) et les communes qui ont mis tout en oeuvre pour que les Clubs puissent s'entraîner. Ils se sont battus toute la saison pour maintenir ces pistes accessibles et dans des conditions incroyables.

Les enfants ont pris conscience de la chance qu'ils avaient de pouvoir skier tous les week-ends et les vacances scolaires.

Ils ont pu progresser et se faire plaisir, même si aucune course n'a pu avoir lieu.

La saison s'est terminée avec de grands sourires sur les visages de tous (enfants, parents et entraîneurs) qui n'auraient jamais imaginé pouvoir faire une telle saison.

Il est temps maintenant de penser à la suivante, que nous espérons « meilleure » surtout au niveau sanitaire.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert aux plus jeunes, ils peuvent intégrer le préclub dès la 2^{ème} étoile. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements - skicluboz-allemont@hotmail.com



LE SKI NORDIQUE OISANS, EN PLEINE FORME...

Que l'on soit compétiteur ou adepte du « loisir », fondeur ou biathlète, athlète ou bénévole, intégrer le club du Ski Nordique Oisans, c'est avant tout partager une belle aventure humaine. Elle s'appuie sur des valeurs immuables depuis 40 ans. Et cette période inédite liée à la COVID-19 a renforcé ces notions de cohésion, de solidarité tout en gardant le sourire.

En innovant, nous avons inauguré de nombreuses « Première fois » sur les plans sportif et organisationnel, pour répondre aux contraintes sanitaires, avec la volonté de profiter pleinement de cette saison unique. Nous mesurons notre chance d'avoir pu bénéficier d'un enneigement permettant de poursuivre nos activités « presque » normalement. Ainsi, les groupes « adultes », « loisir » et « compétition » ont pris plaisir à vivre leur passion ...

Le SNO, c'est aussi une équipe de bénévoles dirigeants dont le bureau a été reconduit dans ces fonctions lors de la récente AG (Présidente: Valery Bernodat-Dumontier ; Vice-présidente : Caroline Scarpa ; Trésorière: Anne-Sophie Bérard ; Vice-trésorière : Nathalie Bellet ; Secrétaire : Céline Maurel ; Vice-secrétaire : Albane Bardinnet-Dupont).

Avec les coaches, tous ensemble, ils s'attachent à faire vivre l'esprit du club: « Un esprit familial et le plaisir dans la performance ! »

Les résultats de cet hiver « spécial » :

 Hormis les championnats de France de ski de fond et de biathlon qui ont eu lieu en mars, aucune compétition officielle n'a pu se tenir cet hiver. Cependant, des tests de détection ont été proposés par la FFS et le comité régional, afin d'établir les listes de skieurs de haut niveau 2021-2022. En U15: 4 podiums en 3 courses pour Gaspard Cottaz et Timoté Clot au niveau régional !

4 skieurs du SNO ont été sélectionnés aux tests de détection nationaux de biathlon et 3 aux tests nationaux de ski de fond. Au niveau national, Timoté est

rentré dans le top 6 en biathlon, Gaspard dans le top 7 en fond. Chez les filles, Romane Combeau a terminé 13^{ème} !



En U17 : Lily Dode a participé à tous les tests nationaux de biathlon avec une superbe régularité dans le top 10 alors qu'elle n'était que 1^{ère} année ! En ski de fond, Noémie Tairraz et Loula Bourguignon ont été sélectionnées par le comité régional en 2^{ème} partie de saison pour des tests de détection et les championnats de France. Après plusieurs top 15, les 2 filles ont fini respectivement 8^{ème} et 12^{ème} du championnat de France de sprint !

En juniors-seniors, Thaïs Barthélémy, habitante d'Allemond et membre de l'équipe de France junior de biathlon, est montée sur le podium national en mars, après avoir vaincu la Covid-19. Elle termine 6^{ème} des championnats de France. Chez les garçons, Mathis Poutot a participé aux championnats du monde de ski de fond avec l'équipe de la Belgique. Une superbe expérience alors qu'il n'est que junior.

Par ailleurs, tous les enfants et skieurs ont pu s'exprimer tout l'hiver lors de compétitions internes. Ainsi, en accord avec la FFS, 10 tests chronométrés ont été organisés par le club à cet effet. Grâce à l'appui de notre fidèle chronométreur officiel Patrick Thénot, le club a confirmé son professionnalisme.

Renseignements et inscriptions :

nordic.oisans@hotmail.fr ou tibo.mondon@gmail.com

Entraîneur principal groupes enfants :

Thibault Mondon 06 42 78 18 02

Entraîneur groupes adultes :

Michel Lafay 06 86 96 96 90



LA TROUPE DU BALAI, ÉLOIGNÉE DES PLANCHES DEPUIS PLUS D'UN AN N'A PAS POUR AUTANT RENONCÉ À TRAVAILLER !

Profitant du déconfinement en juin 2020, nous avons pu reprendre nos réunions hebdomadaires afin de répéter les sketches choisis pour notre futur spectacle. Hélas, dès la rentrée, les choses se sont à nouveau compliquées. Il a fallu recommencer les répétitions par écrans interposés, ce qui n'est pas du goût de tous les comédiens : WhatsApp ou autres applications ne remplaceront jamais le plaisir des rencontres de visu entre partenaires. Aussi, essaie-t-on de temps en temps, quand la météo le permet, de nous retrouver par petits groupes en plein air. Une vraie bouffée d'oxygène que de jouer enfin « en vrai » malgré les masques et les gestes barrières !

Bien sûr, les premières dates de représentation pré-

vues à l'automne 2020 ont dû être annulées, reportées au printemps ... puis annulées à nouveau ! Bref, d'espoirs en déconvenues, les membres de la Troupe continuent à croire en de prochaines



Une partie de la Troupe du Balai

retrouvailles avec leur public. Fin 2021, printemps 2022 ? A l'heure actuelle, aucune date n'est fixée mais nous espérons vous retrouver nombreux quand nous aurons enfin le droit de nous réunir !

Pour tous renseignements, se renseigner auprès de Christophe Bera.

UNE HISTOIRE DE VIE ET DE PASSION LA CHÈVRERIE DU RIVIER D'ALLEMOND

LA FERME COMMUNALE

Gaëlle et Arnaud ont repris la ferme communale du Rivier d'Allemond en janvier 2016.

C'est l'histoire de 2 jeunes gens qui se sont rencontrés il y a maintenant 23 ans et qui avaient les mêmes envies, la même passion : les animaux.

Gaëlle, diplômée en formation des métiers agricoles et Arnaud en travaux forestiers, avaient tous les deux un rêve : avoir leur propre exploitation. C'était un objectif commun pour eux, ça coulait de source.

Ils ont commencé leurs carrières professionnelles en tant que saisonniers et ont effectué divers boulots pendant plusieurs années mais avec les mêmes envies qui les taraudaient.

Gaëlle a pu assouvir cette passion en janvier 2011 où elle s'est installée en individuel à l'ancienne chèvrerie CONSTANT-MARMILLON au Vert, à Bourg d'Oisans, avec Arnaud en tant que conjoint collaborateur.

Ils ont créé par la suite, en juin 2012 le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

Et enfin, en décembre 2015 leur projet de vie se concrétise en reprenant la location de la ferme communale du Rivier.

Ils élèvent leurs chèvres, vaches, brebis de manière traditionnelle avec le plus grand respect des animaux. Sans oublier leurs 3 chevaux et les animaux domestiques de la ferme (+ des oiseaux, des poissons...) qui font partie intégrante de leur vie.

C'est vraiment l'arche de Noé !

Ils fabriquent du fromage de vache, de chèvre, de brebis en vente directe à la ferme uniquement pendant les saisons estivales (entre mi-mai et fin août).

A savoir que, de mi-juillet à mi-août, la ferme est ouverte plus souvent car un marché en moins le jeudi après-midi.

Par exemple, cette année la boutique de vente devrait être ouverte au public les jeudis, vendredis, samedis après-midis de 15h à 18h, le dimanche de 16h à 18h, peut-être un peu le mercredi aussi ; sous réserve de la quantité de production de fromages et des ventes réalisées bien entendu.

Présence sur les différents marchés de l'Oisans :

Jeudi après-midi = Jarrie (sauf de mi-juillet à mi-août)

Samedi matin = Bourg d'Oisans

Dimanche matin = Allemond

LABELS / MARQUE : producteurs de l'Oisans, Réseau bienvenue à la ferme.

Leur vie quotidienne / Journée type

Gaëlle

Ils sont debout entre 4h et 5h du matin tous les jours jusqu'à 21h avec une amplitude de travail conséquente ; et cela tous les jours.... Pas de week-end. Pas de vacances.

Les journées sont rythmées par les traites toutes les 12h.

Atelier de Gaëlle =

- 1) Les petits (les cabris)
- 2) Fromagerie (fabrication, ménage)
- 3) La vente
- 4) L'administratif

+ la vie personnelle, famille (sa fille notamment pour la préparation pour l'école entre 7h et 8h et quand il n'y a pas école Camille participe avec ses parents à toutes les activités de la ferme).

Arnaud

Atelier animaux

- 1) La traite : 3 types de traites soit 4 à 5h de travail par jour rythmées sur 12h

A traire chaque jour : 25 brebis laitières, 70 chèvres et 3 vaches.

- 2) S'occuper des bêtes (nourrissage, soins, paillages, ménage, rangement)

+ lavage de la machine à traire et nettoyage

Polyvalence de Gaëlle qui peut remplacer Arnaud et vice-versa.



LA FABRICATION DU FROMAGE

La Traite (ils recueillent en moyenne 150 litres de lait par jour)

Chèvres => 100 litres

Vaches => 35 / 40 litres

Brebis => 10 litres par jour (peu en lactation)

Le lait est transféré dans le tank à lait monté en température

Le tank à lait sert à refroidir le lait à température choisie (3°C ; si on le garde + de 2 jours : 10°C du matin au soir ou du soir au matin pour transformation en pâte pressée).

Les yaourts se fabriquent avec les 3 laits (pur vache, pur brebis, pur chèvre).

Pour les tommes pâte pressée

Exemple = pour 3 tommes de 1,5 kg et une petite de 800 gr à 1 kg.

Il faut 1 boule de lait de 70 litres

Il faut 2h45 de temps de fabrication et après on les retourne 3 à 4 fois.

1 fois moulé, ensuite 2 fois en 3h.

1 avant de se coucher. Le lendemain les fromages partent pour la cave d'affinage entre 1 mois ½ et 2 mois. Les fromages sont retournés toutes les semaines et frottés.



LES LACTIQUES : FRAIS À DEMI-SECS.

Après la traite du matin :

Empréssure du lait (= l'empréssage d'un lait est l'opération d'ajout d'un coagulant : la présure ; pour obtenir du caillé. Le caillé est le produit obtenu après coagulation du lait par synérèse qui est l'extraction d'un liquide à partir d'un gel.). Photos

Ils sont prêts pour mouler.

Le lendemain, on les place sur une grille.

On les retourne toutes les 8h.

Pas forcément pour les lactiques.

Les premiers jours oui car retournés dès le soir mais après en fonction de leur état.

Gaëlle « j'essaie toujours d'avoir des produits ultra frais ».

Pour chaque marché ils sont moulés la veille.

Nous avons différentes sortes : enrobé, cendré, moelleux ...

Fromage frais, faisselle

Les vaches (tomme mélange chèvre / vache + pur vache + pur vache aromatisé)

2 vaches « vosgiennes », noires tachetées de blanc (Pénélope – Paisible).

1 vache de race croisée tarine vosgienne (Olive).

Veau (Martine).

Les chèvres

Race anglo nubienne avec 2 grandes oreilles qui dépassent du museau.

Elles ont des robes différentes.

Ils ont aussi quelques alpines et provençales en petite quantité.



UNE HISTOIRE DE VIE ET DE PASSION LA CHÈVRERIE DU RIVIER D'ALLEMOND - suite

LES CHÈVRES ET CABRIS

Tout commence quand, pour la reproduction, ils rassemblent le seul bouc avec les chèvres, fin août début septembre.

Normalement il faut un bouc par 25 chèvres.

Cette année, il y aura 2 adultes et 2 jeunes.

Le bouc de renouvellement (pour la reproduction) est choisi avec attention. Le premier critère de sélection est la génétique de l'ascendant. Pour permettre d'atteindre un bon gabarit et d'exprimer un bon comportement sexuel à la puberté, il faut également de bonnes conditions d'élevage (alimentation, il vit séparément, soins). L'âge moyen de la puberté se situe aux alentours de 7 mois. Ce bouc pourra être confirmé et retenu pour la saillie. Quant à la chevrette, elle exprime ses premières chaleurs vers les 6 / 7 mois. De plus, la puberté ne peut se déclencher qu'en saison sexuelle.

Ainsi, les femelles nées en hiver ou début de printemps atteindront la puberté à l'automne ou l'hiver suivant.

Une fois que la saillie a eu lieu pour l'ensemble du troupeau, le centre d'insémination se déplace début novembre pour faire les échographies.

L'objectif étant que 100 % des chèvres mettent bas et donnent naissances en début d'année après 5 mois de gestation. 2 mois avant les mises bas, on les tarit (fin novembre).

Qu'est ce que le tarissement ? Il correspond à l'arrêt de la sécrétion lactée. Sans cette période de tarissement, le colostrum, serait pauvre et peu abondant.



Naissances

A la ferme du Rivier d'Allemond, fin janvier 2021, sont nés 104 cabris (96 vivants).

Gaëlle et Arnaud en ont gardés 21 : 17 femelles et 4 mâles.

Les autres sont vendus pour l'engraissement ; après 5 jours ou 5 kg car ils ne peuvent tous les élever (place, temps...).

C'est une grosse période et une charge de travail importante à la ferme. En règle générale, les chèvres sont bien éduquées. Elles ne mettent pas bas la nuit mais attendent la lumière. Essentiellement en matinée avec l'aide de Gaëlle et Arnaud. Toute l'attention est portée à la mère et aux petits.

Gaëlle s'en occupe, elle donne les premiers soins, change la litière... pendant que Arnaud aide aux mises-bas.

Le cabri boit le colostrum durant 7 jours. A partir du 8ème jour, on lui donne du lait en poudre jusqu'à l'âge de 2 mois pour être sevré ou atteindre 18 kg. Ensuite ils ont du foin à disposition matin et soir avec granules et céréales.

On peut alors recommencer à traire les chèvres et à re-fabriquer du fromage !

Quelques chevrettes (entre 10 et 20) sont élevées sous leurs mères et seront vendues.

Il y a un enclos spécifique pour le bouc, un pour les chèvres, un pour les cabris.... Tous sont séparés. Les chevrettes seront surveillées et passeront l'été sous le bâtiment tandis que les chèvres passent l'été à l'extérieur sous la surveillance des patous. L'âge adulte se situe entre 15 et 16 mois.

Mangez du cabri pour sauver la filière en national !!

Vente d'agneau à la ferme ponctuellement et à certaines périodes de l'année ; n'hésitez pas à vous renseigner.

Toute l'année : terrines d'agneau ou de cabri.

Renseignements :
06 25 78 32 83





LE PATOU OU CHIEN DES MONTAGNES



Le Patou, ou Chien de montagne des Pyrénées, est un chien de montagne imposant et très reconnaissable avec sa fourrure blanche et épaisse.

Courageux, intelligent et protecteur, il est un excellent chien de compagnie, même s'il possède un fort caractère.

- Taille : 65 cm à 80 cm / • Poids : 50 kg à 64 kg
- Poil : long / • Couleur : blanc, jaune pâle
- Espérance de vie : 11 ans
- Durée de gestation : 63 jours

Descriptif et caractéristiques du Patou

Le Patou fait immédiatement penser à « Belle », chien de la célèbre série des années soixante « Belle et Sébastien ». C'est surtout sa forte corpulence et sa robe blanche, même si d'autres couleurs sont acceptées pour cette race, qui en font un chien très reconnaissable. Le Patou est un chien de grande taille majestueux et élégant. Sa fourrure, très épaisse, lui permet de résister à des conditions climatiques et des températures extrêmes. Il possède un museau large et long et des yeux sombres très expressifs.



Le Patou est un chien de garde d'un troupeau ; c'est un chien inquiet qui n'a pas du tout le même comportement

qu'un autre chien. Il assure la protection du troupeau de toute intrusion ; tout ce qui est inconnu à la bergerie va le faire réagir.

Origine du Chien de montagne des Pyrénées

Le Patou est un chien très ancien puisqu'il est apparu au Moyen-Âge. Originaire des Pyrénées centrales, il a toujours vécu en altitude. En raison de sa carrure imposante, il était utilisé, jusqu'à la fin du 19ème siècle, pour chasser l'ours et protéger les troupeaux de leurs prédateurs. On le trouve d'ailleurs toujours aujourd'hui dans son rôle de chien de berger, notamment dans les Alpes avec le retour du loup et dans les Pyrénées à la suite de la réintroduction de l'ours. Le Patou a été reconnu officiellement en 1923.

Caractère et comportement du Patou

Le Patou est assez solitaire et se méfie des personnes qu'il ne connaît pas ainsi que des autres animaux.

Exemple : même une chèvre étrangère, un oiseau, un corbeau, tout autre animal... un être humain.

Il est un excellent chien de garde. Cependant, ce n'est pas un chien agressif à partir du moment où il a été éduqué de manière stricte.

Il arrive chiot. C'est une race qui se fixe au troupeau. L'humain lui laisse la place, s'efface. Puis l'intégration avec l'homme se fait au fur et à mesure du temps. Le chien réagit, il essaie de se faire accepter par le troupeau et « ça devient sa meute ». Il paternise son troupeau avec attachement. Il vit avec le troupeau sans recevoir d'ordre de l'humain, il gère son troupeau.

Il est en revanche très attaché à son maître et très affectueux envers lui. C'est un chien courageux qui ne recule devant aucun danger.

Le Patou s'adresse à des maîtres capables de lui donner une éducation ferme, de le contrôler et ayant déjà une expérience avec les chiens. Un maître sportif lui convient également bien compte tenu de son besoin d'exercice. À savoir : le Patou aboie beaucoup, caractéristique qu'il tient de son origine de chien de garde.

A savoir qu'il existe un type de collier qui émet une petite décharge électrique au chien lorsqu'il aboie trop ; ce afin de ne pas nuire au voisinage.

Comment se comporter avec lui ?

- il faut ignorer le chien, ne pas courir, ne pas crier, ne pas le caresser
- suivre calmement votre chemin, ne montrez aucune agressivité
- ne pas les menacer et ne jamais agiter les bâtons
- à vélo, il est conseillé de descendre de son vélo et de marcher tranquillement à côté
- lorsque l'on croise un troupeau, ne pas faire du forcing en essayant absolument de passer en le traversant. Trouver une autre solution : contourner si possible celui-ci en adoptant les comportements cités ci-dessus ; au pire rebrousser son chemin, garder ses distances, rester calme et passif.
- en promenade avec son chien, le tenir en laisse.



Comment prendre soin de son Chien de montagne des Pyrénées : ses besoins

Le Patou est destiné à vivre le plus possible en extérieur, à la campagne, voire mieux, à la montagne, son milieu d'origine. L'environnement urbain ne lui convient pas. Il faut surtout lui permettre de disposer d'un espace où il pourra se dépenser physiquement. Il existe un décret concernant la divagation des patous...

LA BOULE LYONNAISE : UN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

La Société « Boule de l'Eau d'Olle », rassemblant des joueurs de boules à la lyonnaise, fut créée dans les années 1930 par Albert Sert avec Camille Cret, Léon Giroutru, puis Augustin Long. Elle a eu comme secrétaire Roger Genevois pendant 30 ans. Elle s'enrichit ensuite d'un professionnel en la personne de Louis Marquis, un lyonnais expérimenté.



Pour pratiquer ce sport (aujourd'hui appelé « Sport Boule ») il faut des terrains de jeu avec des dimensions bien précises : Longueur 27.50 m avec une distance entre les premières raies de 12.50 m, le cadre à jouer de chaque côté étant de 5 m, la raie de perte 2 m plus loin et 0,50 pour la fin du jeu ; la largeur doit être de 2.50m

minimum (ce n'était pas toujours le cas !). Le sol doit être très dur et parfaitement lisse. Les boules sont constituées de bronze. Le diamètre de la boule varie de 90 à 110 mm et son poids doit être compris entre 900 et 1 200 g. Elles sont donc sensiblement plus lourdes que celles de la pétanque. La distance étant également plus grande, l'effort impulsé doit être plus important, ce qui explique la course nécessaire avant le lancer. Le but est toujours en bois (en principe du buis) d'un diamètre compris entre 35 et 37 mm. Le règlement est très strict.

Les premiers jeux sont construits au café Sert et à l'Hôtel de la Poste et plus tard à l'Hôtel Giniès.

Cet emplacement permettait d'organiser les premières parties, les phases finales se faisaient sur les jeux locaux et la finale chez le Président, le seul terrain éclairé à l'époque ; plus tard l'hôtel Giniès a éclairé un jeu.

En 1955, une équipe de Cadets se forme autour de Robert Carincotte et Léon Sert, équipe qui remporte la compétition locale contre René Lambert (qui deviendra joueur National) et André Florentin de Bourg d'Oisans.

Dans les années d'après guerre (50-60) une partie de la jeunesse d'Allemond et de nombreux anciens jouaient aux boules et participaient aux concours de ski l'hiver, seules discipline sportives de l'époque. C'était aussi la distraction du dimanche (réservée aux hommes !) et chaque vogue, dans chaque village et hameau, ne pouvait se passer de son concours de boules. Chaque bistrot avait son jeu (aux bonnes dimensions ou pas !) en Oisans et tout au long de la vallée de la Romanche.

Les travaux du barrage de Grand'Maison ont apporté de nombreux joueurs qui se sont intégrés aux joueurs locaux, parmi eux : René Labrousse, Rodolphe Derrivaz, René Aguila, Jojo Correnoz,



Lors des compétitions, des jeux étaient tracés provisoirement dans l'allée de l'Hôtel des Tilleuls.

En 1948, une équipe composée d'Albert Sert, des frères Giniès (Ernest et François) et de Charles Bérard, participe à une compétition Départementale.

En 1950, des jeux sont créés à « Chambuisson », terrain communal, près de l'ancienne piscine. Lors des compétitions, l'hôtel de la Poste fournissait les boissons (« Il fallait en préparer des caisses et des caisses et cela ne suffisait pas : à chaque changement d'équipes, les joueurs descendaient boire à l'hôtel ! »).

Léon Morel, Raymond Chabert, Michel Costet, René Bonnenfant, Gilbert Anthouard...

Le 21 décembre 1981, une association loi 1901 est déclarée en Préfecture « Boule de l'Eau d'Olle » (qui deviendra plus tard : Amicale Boule de l'Eau d'Olle) présidée par Gérard Guilbert qui démissionnera en mai 1982. Le vice-président Léon Sert prendra le relais le 20 janvier 1983. Il formera un bureau avec Robert Jouffrey, Jean Arato, Claude Melot, Robert Gaspard, Jean Michel, Roger Combe, Emile Peype, Pierre Correnoz, Dario Giraldo.



Entre 1980 et 1990, une forte activité de l'association conduit la municipalité de l'époque, sous l'impulsion du maire Célestin Manin, à construire 5 jeux éclairés près de la Maison pour Tous et de la nouvelle piscine reconstruite par EDF. De nombreuses compétitions étaient organisées à la bonne saison dont un concours annuel de 16 quadrettes, 3 et 4ème division (les concours de 16 quadrettes exigeaient 8 terrains de jeux, on ajoutera 3 jeux près de la maison Pour Tous) et différents concours de sociétaires locaux. Les entraînements étaient fixés le jeudi soir en nocturne.

Dans les années 80, le club, qui comptait 54 licenciés dont 2 féminines, a vu l'arrivée de 4 jeunes ; Cyrille Challon, Yves Guillot, Laurent Gérardin et Gérard Sert. Ces derniers ont participé à de nombreuses

compétitions dont ils sortaient souvent gagnants ; les concours de sociétaires en début d'année et en cours d'année, le concours annuel au nom d'Albert Sert, le concours de doublettes montées, le but de l'amitié local par tête à tête, la compétition interclubs Départementale, le concours de sociétaires par addition de points en 3 parties et, en 1987 et 1988, le challenge Louis Cuzin. Le concours de Noël se faisait au boulodrome couvert et chauffé à Bourg d'Oisans (avec ce club, des liens très profonds étaient tissés depuis des décennies).

En mars 1985, le Président d'honneur Albert Sert, alors malade, reçoit des mains de Serge Chaviny Président du Secteur Drac-Romanche, un magnifique trophée pour le remercier du dévouement dont il a fait preuve pendant de nombreuses années au sein de l'Union bouliste Drac-Romanche.

En mars 1988, le Président Léon Sert a honoré Pierrette Melot et Mireille Challon pour leur dévouement et leur travail lors de toutes les compétitions. Le 21 avril 1988, à Saint Martin d'Uriage la doublette René Challon et Aimé Guillot se qualifie pour les fédéraux de l'Isère. Mireille et René Challon adoraient la bonne ambiance dans les concours : « C'était une grande famille. On se déplaçait beaucoup. Une fois, à Passins, la foudre est tombée sur les baskets de René. Une autre fois, à Chambéry, il pleuvait tellement que le but flottait. Bien sûr, dans ces conditions, il fallait arrêter le jeu et finir à un autre endroit. »

Le 18 mars 1988 (le club comptait alors 31 adhérents), lors de l'assemblée générale, Léon Sert se retire. René Challon le remplace. Aimé Guillot prendra la suite.

La Lyonnaise a été supplantée par la pétanque, plus facile à jouer en famille. Il reste un club à Bourg d'Oisans, un à St Barthélemy de Séchilienne, un à Vizille...

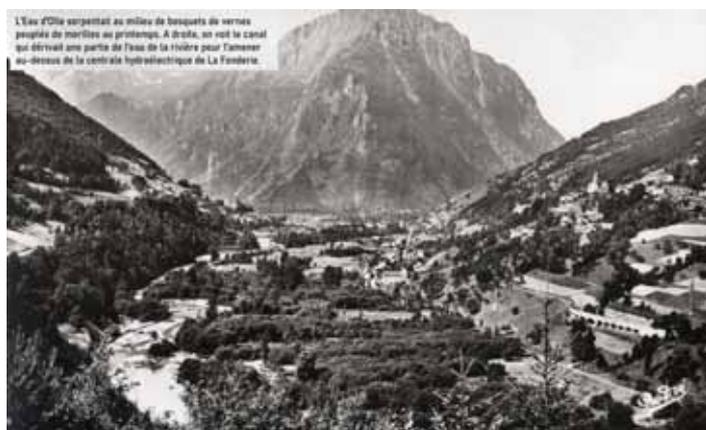
Le sport boule (encore appelé La Lyonnaise ou La Longue) est aujourd'hui réservé à la compétition nationale. Cette pratique est répertoriée par l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France depuis 2012.

D'après des témoignages et photos recueillis auprès de : Elisabeth Genevois, Mireille Challon, Léon Sert, René Challon.



AVANT LE BARRAGE ...

L'aménagement de la plaine de Grand'Maison et de la cuvette du Verney se divise en trois grandes périodes :



- **Période des travaux préparatoires de 1976 à 1979** : reconnaissances et essais, mise en place des infrastructures routières (EDF a modernisé 33 km de routes de montagne), installation des lignes électriques et téléphoniques, construction de cités d'hébergements.

- **Période des gros travaux de 1980 à 1985** : barrages de Grand'Maison et du Verney, galerie d'amenée, conduites forcées.

- **Période de montage des matériels de 1981 à 1986** : conduites forcées, vannes, turbines et alternateurs, poste électrique.

La mise en service de la totalité de l'aménagement s'est faite dans le courant de l'année 1988.

Plus de 1500 personnes ont travaillé sur ce « grand chantier ». Durant la période des grands travaux, le chantier de Grand'Maison, qui tournait 24h sur 24 en été, entrait en hibernation de novembre à mai. Les travailleurs étaient logés dans l'une des trois « bases de vie » préfabriquées, montées à Allemond (Il en reste Les 4 Saisons), à Vaujany et à Grand'Maison. D'autres vivaient en caravanes.

Des trois usines hydroélectriques construites au fil de l'Eau d'Olle au début du siècle dernier, la centrale du Verney est la seule rescapée de l'après Grand'Maison. L'usine de la Fonderie fut démolie en



ont été reconstruits par EDF au pied du barrage. A Chambuisson, il y avait aussi un petit télési, de type fil-neige.

Grâce à la procédure de Grand Chantier et à ses ressources fiscales, la commune d'Allemond a pu, durant les années suivantes, bâtir, moderniser des équipements collectifs et redynamiser l'activité touristique. Les jeunes, qui avaient déserté le village pour aller travailler en ville (Allemond comptait 544 habitants en 1976), sont revenus. L'école ne comptait plus qu'une dizaine d'élèves, dans une seule classe, à La Pernière. Elle a été transférée dans des préfabriqués pendant le chantier pour accueillir une cinquantaine d'élèves.



1986 ainsi qu'une maison d'habitation à ses côtés au pied du barrage. L'usine du Rivier a été démolie en 1999 ainsi que la conduite forcée.

Des habitations ont été également détruites au Verney ainsi que la scierie Paul Alex qui utilisait la force motrice du ruisseau d'Oz. Le hameau du Villaret dont les maisons avaient été fragilisées par les travaux du barrage du Verney a été presque entièrement démoli. La piscine, le terrain de camping municipal et les terrains de boules situés dans l'emprise du lac du Verney, au lieu-dit Chambuisson,



Mairie d'Allemond :

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.
 Heures d'ouverture au public **Spécial Covid-19**
 (jusqu'à nouvel ordre):
 Le lundi et le mercredi : de 14h à 17h,
 Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h,
 Le vendredi : de 14h à 16h,
 Le samedi : de 8h30 à 11h30.



Tél : 04.76.80.70.30.
Fax : 04.76.80.76.47.
Courriel : mairie@allemond.fr

Recyclerie : I60 Route de Savoie – Centre Technique Municipal

Ouvertures :
 Le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h,
 Le vendredi de 14h à 17h,
 et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Ramassage des objets encombrants :

Dernier jeudi de chaque mois
 (sur inscription préalable *obligatoire* en Mairie).

Administrations



Mairie d'Allemond : 04 76 80 70 30
Elu de permanence : 06 73 77 07 49
 Agence des Services Publics Allemond : 04 76 80 53 28
 La Cure – Marc CHOLIN : 04.76.80.71.65.
 06.85.64.16.68.

Météo : 3250
 Assistante sociale : sur rdv à Bourg d'Oisans 04.76.80.03.48.
 AIH (ex OPAC 38) : 04.76.20.50.50.
 Maison du Conseil Départemental
 de Bourg d'Oisans : 04.76.80.03.48.
 SACO : 04.76.11.20.45.
 Communauté de Communes de l'Oisans : 04.76.11.01.09.
 Gaz Electricité Grenoble : 04.76.71.40.92.

Numéros d'urgence



SAMU : 15
 Gendarmerie de Bourg-d'Oisans : 04 76 80 00 17
 Pompiers de Bourg-d'Oisans : 18
 (à partir d'un portable) 112
 Urgence / Dépannage GEG : 04.76.71.40.92.
 Urgence Eau (hors ouverture Mairie) : 06.73.77.07.49.

Santé :

Médecins - Dr CHAUMONT - Dr FAGE : 04 76 80 68 81
 Pharmacie d'Allemond - C. BÉRA : 04 76 80 78 64

Cabinet d'infirmiers :

TISSERAND S.-DEMONGEOT S.-GAYRAUD V. : 04 76 79 84 39
 LE QUANG S. / POUPLET S. : 04 76 80 51 21

Kinésithérapie / Ostéopathie :

Laurent WENDLING : 04 76 79 81 63
 Nadine HEYVAERT : 09.62.51.48.43.

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39.

Naturopathe :



H.AZROU : 06 37 36 72 74

Services Municipaux / Structures

Municipales et de loisirs :

Services techniques : 04 76 80 73 12
 Bibliothèque d'Allemond : 04 76 80 77 19
 École élémentaire : 04.76.80.50.64.
 École maternelle : 04.76.80.70.72.

Piscine : 04.76.80.70.40.
 Camping Municipal : 04.76.80.76.88.
 Salle Polyvalente et tennis : 04.76.80.73.66.
 Musée du Bouquetin Rivier : 04.76.79.83.06.
 Base Nautique : 04.76.80.76.11.
 Office de Tourisme : 04.76.80.71.60.
 Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13.
 Musée hydrelec Vaujany : 04.76.80.78.00.

Restaurants



Bar de l'Eau d'Olle : 04 76 80 47 54
 Café de l'Aiguille : 04 76 80 38 85
 Pizzeria l'Etape : 04 76 79 85 22
 Les Gaufrettes : 09 63 68 89 28
 La Guinguette : 04 76 79 01 45
 Auberge de La Libellule (Rochetaillée) : 04 76 79 15 57
 Crêperie les Favets (Rivier) : 04 76 80 72 74

Hôtels / Restaurants

La Douce Montagne : 04 76 79 82 40

Commerces et Services divers :

Tabac / presse / souvenirs : 04 76 11 34 35
 Boulangerie : 04 76 80 78 70
 Spar Alimentation : 04 76 79 55 87
 Asiemont (plats asiatiques à emporter) : 04 76 79 81 52
 Atelier Coiffure : 07 50 04 24 70
 Coiffeuse à domicile : Coralie Villaret 06 23 44 78 94
 Station Service 24h/24h 7j/7j - libre service - paiement CB

Taxis :

Allo Altitude Trans'Cab 06.07.24.78.13.
 Alp' Assistance Taxi 06.74.53.13.56. / 06.71.91.09.00.
 OZ Taxi, Hervé FRASCA : 06.32.82.70.96.
 Taxis d'Oz, Marie-Claire SERT-MARC : 06.87.41.99.96.

VTC (voiture de transport avec chauffeur):

Blangicar : 06 85 44 27 89 ou 06 79 53 23 59
 Elite Driver : 06 61 33 84 07
 VTC Oisans : 06 47 13 95 98



Artisans :

Charpente / Menuiserie :

ROCHE A. SARL (Le Creytel) : 04 76 80 70 61

Electricité :

M. BOULOT : 06 34 49 10 34

Entretien / Créa. Espaces Verts / Paysagiste :

M. GAMOND : 04 76 80 75 57

Informatique :

F. DESORGES - ACFI : 06 80 74 76 10

Plomberie-Chauffage-Sanitaire :

B. ODEYER : 04 76 79 88 43

Terrassement / Maçonnerie / Rénovation :

Maçonnerie de l'Eau d'Olle : 06 03 45 38 63 / 06 30 33 67 23
 S. LIAUD : 04 76 79 84 78
 SARL C.PELLISSIER & Fils : 06 03 32 48 59

Accompagnateur en montagne



C. BALCHIN : 06 47 72 53 31
 M. LAFAY : 06 86 96 96 90
 M. LIOTARD : 06 82 18 36 80
 Bureau Des Guides Oisans : 04 76 80 42 55
 (F. Bardinet, Q. Delavignette, S. Laurenceau, S. Marigot)



NAVETTES - Juillet à Décembre 2021 ALLEMOND => BOURG D'OISANS

Mercredi après-midi		Samedi matin	
Dates : - 28 Juillet - 11 + 25 Août - 08 + 22 Septembre - 06 + 20 Octobre - 03 + 17 Novembre - 1er + 15 + 29 Décembre		Dates : - 10 + 24 Juillet - 07 + 21 Août - 04 + 18 Septembre - 02 + 16 + 30 Octobre - 13 + 27 Novembre - 11 + 25 Décembre	
Horaires Départ	Arrêt	Horaires Départ	Arrêt
ALLER		ALLER	
13h45	Rivier d'Allemond	8h00	Rivier d'Allemond
14h05	Allemond Le Haut	8h20	Allemond Le Haut
14h10	Allemond Fonderie	8h25	Allemond Fonderie
14h15	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier	8h30	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier
14h35	Supermarché CASINO	8h50	Supermarché CASINO
RETOUR		RETOUR	
16h15	CASINO Bourg d'Oisans	10h00	CASINO Bourg d'Oisans
17H00	Office de Tourisme Bourg d'Oisans	11h20	Office de Tourisme Bourg d'Oisans